

## **Journée d'étude sur la thématique des « Rites et Musées » MuséeL, UCLouvain, le 29 avril 2021**

*Quelques rites des musées, implicites ou explicites, proposés aux visiteurs  
Martine Thomas- Bourgneuf*

### **• Des souvenirs et des remerciements, tout d'abord**

Avant de partager avec vous quelques réflexions sur le thème des « Rites et Musées », je souhaite remercier très chaleureusement Charlotte Langohr, responsable de la journée d'étude de m'y avoir invitée, ainsi qu'Anne Quérinjean, la directrice du MuséeL, et Emmanuelle Druart, la responsable de ses collections.

Toutes les trois, avec un petit groupe de personnes travaillant au musée, nous avons vécu une belle et mémorable aventure intellectuelle et humaine dans les années 2014-15-16. C'était le moment où l'ancien musée universitaire de Louvain-la-Neuve souhaitait faire peau neuve et se déployer dans les superbes lieux de la bibliothèque scientifique, où il est dorénavant inscrit. Au cours d'ateliers que j'animais, nous lancions la conception de la nouvelle future exposition permanente.

Ce n'était pas si facile d'envisager un autre parcours, plus vaste que celui qui était là depuis des années, de l'imaginer avec une autre structure thématique, avec des collections qu'on augmenterait et qu'on donnerait à regarder/connaitre/ approcher différemment. Pour cela, il fallait s'affranchir de l'existant afin de se projeter dans une création. Hormis un sentiment de grande responsabilité envers collectionneurs et donateurs, universitaires et savants, amis du Musée, publics et usagers - vivants ou morts -, hormis le vertige devant la concrète liberté de penser et d'inventer qui s'offrait alors à l'équipe, hormis un calendrier de production très serré, hormis le caractère collectif de la démarche entraînant une certaine pluralité des points de vue... une des difficultés, au début de ce processus créatif, provint de l'impression de toucher à quelque chose de sacré : en l'occurrence, le musée et ses présentations en place depuis longtemps, conçus par des personnes très estimables, et tout ce que cela signifiait de respectable, d'intangible.

### **• Depuis une pratique professionnelle**

Aujourd'hui, ce n'est pas au caractère souvent sacré des musées [que d'aucuns désignent d'ailleurs parfois comme des temples (de la beauté, du savoir, de la connaissance, de l'art, de l'histoire, etc)] que nous allons réfléchir, mais aux liens entre musées et rites - un sujet adjacent.

Je ne suis ni chercheuse, ni universitaire. Mes propos proviendront directement de ma pratique professionnelle. Depuis trente ans environ, je travaille en *free lance*, comme muséologue-muséographe, commissaire d'exposition, après avoir fait ce métier en tant que salariée à la Cité des Sciences de La Villette.

Mon métier ? Concevoir des expositions thématiques, temporaires ou permanentes. Programmer, ou scénariser, une exposition consiste d'abord à définir le traitement éditorial de son sujet : champ historique et géographique, thématiques, angles de vue, séquençage et structure d'un discours destiné à se transformer en parcours, et, s'il y en a, sélection et distribution des collections. De quoi on parle et aussi comment on en parle. Car, à la différence d'un livre ou un film documentaire, au traitement éditorial on ajoute le traitement muséographique, c'est-à-dire les modes de matérialisation du propos. Il existe en effet concrètement de multiples moyens d'expression, de multiples supports de médiation d'un thème : certes œuvres d'art, objets de collection, documents d'archives, mais aussi textes, images et iconographies, audiovisuels, jeux, interactifs, sons, matières, maquettes, photographies, multimédias, fac simulé, audio et visioguides... La définition et le choix de ces supports muséographiques, la mise en place d'un système de monstration, de démonstration, et de médiation, sont au cœur même du travail muséologique-muséographique.

Je vais évoquer ici l'un des aspects de la médiation muséographique : la médiation tactile, la médiation par le toucher, qui est une sorte de non-rite muséal. Mais avant cela, faisons donc un petit tour par les nombreux rites qui règlent la visite d'un musée de nos jours.

#### • Rites implicites et règlements de visite

Ces rites sont souvent implicites, et nous les suivons de façon quasi naturelle. Ils font pourtant aussi l'objet de « règlements de visite », eux explicites, qui apparaissent sur les sites Internet des musées ou qui sont disposés dans leurs lieux mêmes. Ces règlements consistent principalement en interdictions.

À titre d'exemple, au musée du château de Versailles, il est interdit :

- de toucher aux œuvres et aux décors,
- de franchir les barrières et les dispositifs destinés à contenir le public,
- d'examiner les œuvres à la loupe,
- d'apposer des graffiti, inscriptions, marques ou salissures,
- de se livrer à des courses, bousculades, glissades ou escalades,
- de s'allonger sur les banquettes,
- d'abandonner, même quelques instants, des objets personnels,
- de fumer et de cracher,
- de manger ou boire en dehors des lieux prévus à cet effet,
- de jeter à terre des papiers ou détritiques, notamment de la gomme à mâcher (chewing-gum),
- de gêner les autres visiteurs par toute manifestation bruyante, notamment par l'écoute d'appareils à transistors ou l'utilisation de téléphones portables pour réaliser des appels téléphoniques par voie vocale, celle-ci restant permise pour une consultation non sonore,
- de procéder à des quêtes,
- de se livrer à tout commerce, publicité, propagande ou racolage,
- de changer les enfants en bas âge,
- de porter une autre personne, et notamment un enfant, sur ses épaules.

Etc. Dix-neuf points sont ainsi mentionnés, je n'en ai conservé qu'une part.

Au musée du Louvre, la liste des interdits inclut toute celle de Versailles, mais elle est bien plus fournie encore. Voici quelques exemples de dispositions étonnantes. Étonnantes, elles ne le sont au demeurant qu'à première vue, car elles se comprennent très bien à l'aune des presque dix millions de visiteurs annuels, venant de tous les coins du monde, que le Louvre reçoit.

Il y est notamment interdit :

- de porter une tenue destinée à dissimuler son visage ;
- d'être en maillot de bain, nu, torse nu ou pieds nus ;
- d'introduire certains objets : armes et munitions / outils, notamment les cutters, tournevis, clefs, marteaux, sécateurs / tout objet contondant (dont battes de base-ball) / objets excessivement lourds, encombrants ou nauséabonds / substances explosives, inflammables... & aussi d'introduire des œuvres d'art ou des objets d'antiquité !
- & d'introduire des animaux, à l'exception des chiens guides d'aveugles ou d'assistance, accompagnant les personnes justifiant d'un handicap moteur ou mental.

Il est également interdit de simplement désigner les œuvres par des objets risquant de les endommager : par exemple, crayons ou autres instruments d'écriture, cannes, etc. ; à quoi j'ajouterais les cannes à selfie...

Fait intéressant, le droit de parole y est précisément encadré : « *Seuls y sont autorisés, les conservateurs, les enseignants devant leurs élèves, les guides interprètes et les conférenciers titulaires d'une carte professionnelle...* ». Dans ce musée, comme dans bien d'autres, la parole est donc officiellement distribuée, autorisée, réglée. Une analogie troublante se dessine à cet endroit avec les officiants ou les membres de clergés habilités à prendre la parole, à prononcer des discours ou des prières, lors de cérémonies et de rituels - qu'ils soient religieux ou profanes.

Sous couvert de la sécurité des œuvres, des personnes et des personnels, des règles d'usage sont ainsi formulées, qui confèrent bel et bien à la visite d'un musée la consistance d'un rituel. Ses participants, les visiteurs, doivent écouter ses officiants patentés, ils doivent respecter des codes vestimentaires et physiques, adopter temporairement des modes de comportement, ou encore des attitudes ; certaines formes de sociabilité sont acceptées, mais pas d'autres.

### • Des rites immuables ?

Nous sommes d'ailleurs les premiers à respecter ces règles, le plus souvent tacites, et les premiers à éventuellement nous agacer quand elles ne le sont pas - par des visiteurs bruyants, par exemple. Le silence, tout comme dans les temples et les églises, nous semble, de façon évidente, être constitutif de l'ambiance d'un musée. Irait-on jusqu'à dire qu'un des signes qu'on est bien dans un musée, et non pas ailleurs, est justement d'être dans un espace sans bruit, où les mouvements des personnes sont mesurés, où tout ce qui est montré, tout ce que l'on peut voir, est tenu à distance... ?

Les musées se révèlent bien être des endroits où des rituels spécifiques, plus ou moins sophistiqués, plus ou moins explicites, sont accomplis. Nous savons que le rite est le témoignage de l'existence d'un mythe : le rite célèbre le mythe, le perpétue, le renouvelle, le réactualise (j'ai bien compris cela lorsque je me suis occupée de l'exposition sur les Mystères d'Osiris à l'IMA).

Alors, à quel mythe du musée correspondent tous ces rites ? C'est une question complexe, dont une des réponses se trouve peut-être en partie dans le terme « hétérotopie ». C'est celui par lequel le philosophe français Michel Foucault désigne les musées, tout comme il le fait des bibliothèques et des cimetières. Des hétérotopies, des espaces où le temps est suspendu, où les règles usuelles n'ont plus cours, des espaces autres, à part, même s'ils sont publics.

Cependant, les historiens des musées nous l'apprennent : les rituels muséaux, suivis de façon plus ou moins docile et instinctive, et souvent par grégarisme ou par mimétisme, n'ont rien d'immuable. Des descriptions des ambiances dans les musées parisiens au 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle sont là pour en convaincre. La gratuité était alors pratiquée - voilà, au passage, un rituel fort sympathique, malheureusement passé aux oubliettes. Et, semble-t-il, les usagers-visiteurs se livraient à toutes sortes d'activités dans les musées : mondanités, rencontres galantes, rendez-vous entre amis, travail de copie (ce qui supposait d'examiner les tableaux à la loupe...), balade avec son chien favori, usage prolongé des banquettes pour se reposer bien au chaud...

De la même façon, de nos jours, la fréquentation des lieux de culte religieux et des cimetières européens est assujettie à des prescriptions et à des codes comportementaux précis, qui semblent avoir toujours existé alors que ce n'est pas le cas. Textes et tableaux anciens évoquent ou représentent l'animation qui y régnait à d'autres époques, avec présence fréquente d'animaux domestiques ou de petits groupes en pleine discussion - entre autres exemples.

Ici comme là, les rituels évoluent en fonction de très nombreux paramètres - politiques, sociologiques, technologiques, etc.

Ainsi dans les musées, photographier a été longtemps proscrit. Grâce aux revendications formulées par des associations de visiteurs, ce droit a été donné, mais depuis seulement quelques années, et sans être toutefois généralisé. Le droit de photographier reste souvent conditionné à des règles. Exemple : « *Dans les salles des collections permanentes, il est permis de photographier et de filmer dans le cadre d'un usage privé. Dans certaines salles d'expositions temporaires, il peut être interdit de photographier et de filmer certaines œuvres.* » Autre exemple frappant et qui vous sera familier : le musée Magritte, où il fut, un temps, interdit de dessiner. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Derrière ces interdictions particulières de reproduire une œuvre par l'image, une question commerciale, un régime des droits de propriété artistique, une économie et ses exigences se profilent.

L'évocation des rites muséaux ne peut bien sûr pas se suffire de celle des interdits muséaux. Les festivités, les libations, les fêtes calendaires, les sacrifices, ou encore les divinités tutélaires, les puissances spirituelles, sont aussi constitutifs du rite, le caractérisent. Ce sont par exemple le vernissage d'exposition, le finissage d'exposition, l'accueil des ministres, des officiels ou des mécènes, celui des groupes scolaires, les journées du patrimoine etc etc.

Mais je m'en tiendrai à ce rapide coup d'œil sur les interdictions, parce que le temps d'une intervention dans une journée d'étude est compté - c'est rituel...

## • # NEPAS

Avant de passer à la deuxième partie de mon exposé, je vous propose une petite pause...

Les prescriptions et les interdits muséaux évoluent. Et ils évoluent tellement qu'un blogueur, nommé Omer Pesquer, auteur d'une lettre intitulée *Muzeodrome*, s'est ingénié à en faire naître de nouveaux, générés automatiquement par un ordinateur, à l'infini.

Voici quelques exemples.

<http://omer.mobi/soute/nepas/index.php?square=1>

## • Ne pas toucher

Dans les musées, la prescription la plus courante, celle qui commande toutes les autres, qui est placée tout en haut de la hiérarchie des interdits, l'interdiction la plus forte, est celle de ne pas toucher.

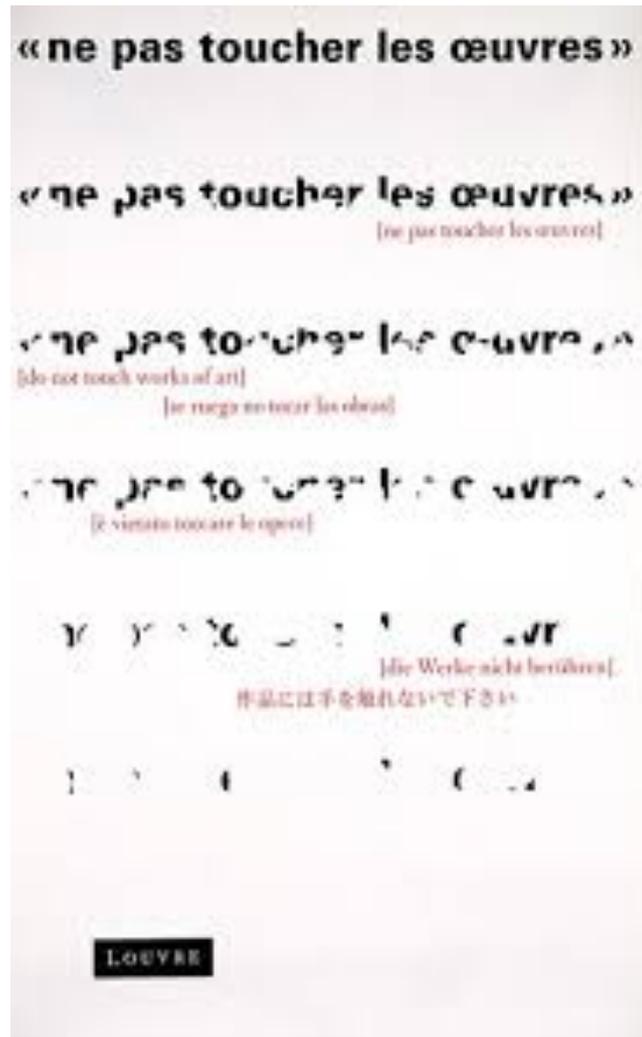
Le Musée des Confluences à Lyon écrit :

*« Les consignes « Ne pas toucher » découlent d'une prise de conscience de la fragilité d'un patrimoine souvent unique : les objets exposés, qui ont traversé des décennies, des siècles voire des millions d'années, doivent être conservés dans les meilleures conditions possible pour pouvoir les transmettre aux générations futures. Parmi les facteurs de dégradation, on trouve la lumière, la poussière, les variations brusques de température et d'humidité, mais aussi et surtout les manipulations humaines. Un simple doigt sur un objet peut déposer des poussières, de la sueur, des traces de savon ou de crème, voire des microorganismes (moisissures, bactéries, etc.) : il abîme donc irrévocablement ce dernier, surtout si ce geste est répété des milliers de fois ! »*

Des informations connues de tous les responsables des collections.

Et ceci que rappelle le musée du Louvre :

*« L'interdiction de toucher les œuvres est un des fondements de l'éducation du visiteur de musée de beaux-arts : c'est la règle que les adultes martèlent aux enfants lors de leur venue et qui sera si difficile à respecter tout au long de la visite : « Au musée, on touche avec les yeux ! ». Mais le musée est-il vraiment le lieu exclusif de la vision ? Le visiteur ne se résume-t-il seulement, comme le laisse entendre l'étymologie du mot, à celui qui va voir ? [...] L'interdiction de toucher a été introduite au fur et à mesure que le musée mettait en place une approche normalisée et réglementée du spectateur face à l'œuvre, et est donc en lien direct avec l'évolution des pratiques patrimoniales et la fréquentation grandissante. » -*



## • Et pourtant

Si aucun argument technique n'est évidemment opposable à ces assertions sur la conservation des œuvres, trois faits primordiaux doivent cependant être rappelés :

1 > Notre sens tactile est une composante active de notre perception du monde ; nous en priver amoindrit, affaiblit notre perception du monde, ce qui est paradoxal dans l'espace muséal censé précisément, et bien au contraire, l'aiguiser, la renouveler.

« *Ce qu'il y a de plus profond en l'homme, c'est la peau* », écrit Paul Valéry.

2 > L'approche tactile est fondamentale pour les personnes non voyantes (complémentairement de l'approche sonore, bien sûr).

N'oublions pas l'expression « *toucher avec les yeux* ». Et retournons-la. Cela devient : « *sans les yeux, il faut pouvoir toucher* ».

Citons aussi Denis Diderot, dans sa *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient*, publiée à Londres en 1749 :

*« Comment un aveugle-né se forme-t-il des idées, des figures ? Je crois que les mouvements de son corps, l'existence de sa main en plusieurs lieux, la sensation non interrompue d'un corps qui passe entre ses doigts, lui donnent la notion de direction. S'il les glisse le long d'un fil bien tendu, il prend l'idée d'une ligne droite ; s'il suit la courbure d'un fil, il prend celle d'une ligne courbe. Plus généralement, il a, par des expériences réitérées du toucher, la mémoire de sensations éprouvées en différents points : il est maître de combiner ces sensations ou points, et d'en former des figures. »*

3 > La polysensorialité des dispositifs de médiation d'un parcours muséographique est le gage de son efficacité, de son agrément, et de son ouverture à des publics divers ; elle est aussi la garantie d'une fatigue cognitive moins importante pour les visiteurs. [Pour mémoire, et rapidement dit, polysensorialité égale voir, sentir, entendre, goûter et... toucher. À quoi on adjoint, quand on crée un parcours muséal, diverses considérations cognitives sur les manières d'impliquer le visiteur, ce qu'on lui propose : observer, expérimenter, tester, jouer, éprouver, rêver, rire... On inclut aussi une variété des postures, des positions physiques, qui lui seront offertes.]

De nombreuses réalisations, depuis une trentaine d'années, ont rendu les musées plus polysensoriels et, en particulier, plus tactiles. En premier lieu, à la Cité des sciences où, dès le départ, cette question de l'accessibilité était incluse dans chaque exposition. (En 1989, j'ai été commissaire de l'exposition *L'Homme Réparé* : les objets techniques et scientifiques exposés y étaient tous touchables, de même que les textes étaient en braille, et les schémas en relief.)

D'autres grandes institutions ont suivi. Le Louvre crée une Galerie tactile dans les années 2000, espace où il est permis de toucher une dizaine de copies d'œuvres. Puis le musée présente depuis 2010, inclus dans sa section Arts de l'Islam, un certain nombre de fac similés d'œuvres, touchables. Le musée des Confluences quant à lui insère des objets à toucher dans ses expositions permanentes, inaugurées en 2015, tout comme vous le faites en Belgique dans vos musées aussi.

Dès 2010, le service éducatif du MuséeL a créé des visites et des ateliers pour les aveugles. Aujourd'hui, le service développe des programmes d'accessibilité très consistants. Ainsi, pour les aveugles et mal voyants :

*« L'incroyable diversité des collections du musée vous emmène dans un voyage inédit pendant lequel vos sens et votre curiosité sont titillés. Pour mieux les appréhender : extraits sonores, audiodescriptions, supports tactiles et objets divers illustrent votre visite. La possibilité vous est même offerte de toucher certaines œuvres originales. »*

Plus récemment, en 2019, des expositions temporaires abordent frontalement le sujet. Ainsi « *L'art et la matière, prière de toucher* » au musée des Beaux-Arts de Lyon, ou encore « *Très toucher* », au muséum d'histoire naturelle de Bordeaux.

### • Une consigne à reconsidérer

À l'heure des musées inclusifs, la consigne généralisée de « Ne pas toucher » montre ses limites, disons même qu'il devient indispensable de la reconsidérer. Il est tout à fait possible d'inclure des éléments à toucher dans les parcours que l'on conçoit, encore faut-il le vouloir, le prévoir, le budgéter. Nous sommes nombreux à le faire, non pas seulement pour les personnes mal ou non voyantes, mais par souci de nous adresser mieux à tout le monde, grâce à ce que l'on appelle le design universel - design des savoirs autant que design des artefacts. Et nous savons aussi que tous les publics y trouveront un bénéfice, tous, souffrant d'un handicap ou pas, seniors ou juniors, savants ou bétotiens.

Actuellement, je travaille à la conception muséographique de deux musées en France. Le Musée de Vernon, près de Giverny, un musée d'histoire et des Beaux-Arts, où seront proposées quelques versions tactiles de peintures et de sculptures de la collection. Et au musée d'histoire de la ville de Fougères, ce sont les maquettes et plans du château, et des fac similés de bas-reliefs et d'outils qui seront tactiles.

[Petite parenthèse... Le tactile dans un parcours muséal se trouve aujourd'hui confronté à un nouveau paradoxe engendré par les technologies numériques. Les fameux écrans tactiles sont certes tactiles, mais inutilisables par les non voyants. (Ceci est vrai, bien sûr, non seulement pour les musées mais aussi pour les objets de la vie quotidienne, comme les smartphones.) Le tactile est redevenu hyper visuel : on ne touche que grâce aux yeux, et souvent pour les yeux.]

### • En guise de conclusion provisoire

Comme nous l'avons vu, les rites muséaux évoluent. Ceci me fait espérer que vont se multiplier les musées où il deviendra rituel pour le visiteur de toucher un bon nombre d'œuvres ou d'objets, de toutes les sortes, disposés à cet effet.

Plus généralement, du côté des concepteurs d'exposition, il sera rituel d'intégrer la polysensorialité dans les parcours que nous imaginons.

Et, puisque les musées sont ces espaces étranges, ces « hétérotopies », nous pouvons aussi former le vœu qu'ils ne se replieront pas sur des interdictions, des limitations, et des distanciations de toutes les sortes. Mais, bien au contraire, s'y inventeront de nouvelles libertés et d'inédites manières d'être ensemble.

*Martine Thomas-Bourgneuf, muséologue-muséographe indépendante*